

Programme Atelier santé travail

Prévention des RPS chez les téléopérateurs

Objectifs

- Connaître les facteurs de risques et troubles psychosociaux
- Connaître le cadre légal des principes généraux de la prévention
- Connaître les différentes étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux
- Identifier quelques pistes de prévention

Public

- Encadrement et Direction

Contenu / Exemples de thèmes abordés

- Cadrage RPS :
 - ✓ La réglementation
 - ✓ Les facteurs de risques psychosociaux
 - ✓ Les troubles psychosociaux
 - ✓ Conséquences individuelles, collectives et économique pour l'entreprise
- La prévention
 - ✓ Une démarche de prévention des risques psychosociaux
 - ✓ Des facteurs de protection
 - ✓ Acteurs et rôle de chacun en prévention

Modalités

- Apports de connaissances théoriques
- Echanges sur des situations pratiques
- Expérimentation des outils

Conditions logistiques

- Temps : 3h par séquence
- Nombre de participants par session : entre 6 et 12
- Équipement : écran et vidéoprojecteur + Bloc Note Géant



Cette fiche est construite à titre indicatif, elle est adaptable par la psychologue du travail, en collaboration avec le Médecin du travail et l'équipe pluridisciplinaire, en fonction du besoin et de la demande en entreprise.

L'intervention est incluse dans la cotisation du SSTI.